

oriGIn

Organization for an International
Geographical Indications Network

Volume No 4.

Date: février 2005

Message du Président



Pedro
Echeverría

Depuis sa création à Genève, le 11 juin 2003, OriGIn – le réseau international de producteurs d'indications géographiques – n'a cessé de croître.

Aujourd'hui, l'organisation représente plus d'un million de producteurs de produits traditionnels issus de plus de 30 pays et de la plupart des continents : Afrique, Amérique du Nord et latine, Asie, Europe de l'Est et de l'Ouest.

Au cours de ces derniers mois, OriGIn s'est montrée extrêmement présente sur la scène internationale. OriGIn a continué à promouvoir lors de conférences, séminaires et ateliers de travail, les IG en tant qu'outil de développement. OriGIn a également établi des contacts avec l'organisation italienne Slow Food, lors de l'évènement *Terra Madre*, la rencontre internationale des communautés nourricières qui a eu lieu à Turin (Italie) en

novembre 2004. OriGIn a plaidé en faveur du rôle joué par les indications géographiques (IG) dans la préservation des produits de qualité et dans la promotion des méthodes de production.

OriGIn a également lancé un appel en faveur d'une meilleure protection des IG. C'est pourquoi, nous sommes satisfaits du fait que la décision prise par les membres de l'OMC le 1er août 2004, concernant le cycle de négociations de Doha, inclue plusieurs références au renforcement de la protection des indications géographiques. Nous continuerons à militer pour une meilleure protection à tous niveaux puisque le rôle des IG en faveur du développement dépend de son niveau adéquat de protection.

Le fait qu'OriGIn ait obtenu le statut d'observateur permanent auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) nous rend également très fiers. Nous espérons désormais travailler en collaboration étroite avec l'OMPI sur la promotion et la protection des indications géographiques.

OriGIn est une jeune organisation mais elle a déjà réalisé de grandes choses. Notre succès tient au fait que nous sommes très unis dans notre philosophie et dans nos objectifs : nous sommes fiers de nos produits uniques, de nos terroirs et de nos traditions ; nous voulons les protéger de telle sorte que les communautés locales actuelles et futures continuent à bénéficier de ces produits exceptionnels.

Enfin, permettez-moi de remercier les membres d'OriGIn pour leur enthousiasme et leur détermination. C'est grâce à eux qu'OriGIn est un succès. Il reste encore beaucoup à faire afin d'assurer une protection adéquate des IG, mais je reste convaincu qu'ensemble nous pouvons accomplir de grandes choses !

Pedro Echeverría

Etat des négociations de l'OMC sur les IG

L'Accord d'Août 2004

Le 1er août 2004, les membres de l'OMC ont pris une décision permettant la relance des négociations sur l'agenda du Développement de Doha. Cette décision pose les fondements des futures négociations en proposant de nouvelles dates butoirs pour tendre plus rapidement vers un accord.

Avant cette réunion, OriGIn a dépensé beaucoup de temps et d'efforts pour s'assurer que l'élargissement de la protection des IG soit inscrit à l'agenda du Cycle de Doha.

Nous sommes donc très satisfaits que le texte adopté fasse référence à l'amélioration de la protection des indications géographiques. C'est un signe important pour tous les producteurs d'IG qui considèrent que les progrès dans ce domaine vont montrer la capacité des membres de l'OMC à tenir leurs promesses sur les questions ayant trait au développement.

A propos de l'extension de l'article 23 de l'ADPIC à tous les produits

L'accord de l'OMC d'août 2004 n'offre pas une réponse définitive à nos exigences concernant l'ouverture de négociations immédiates sur l'extension de l'article 23 de l'ADPIC à tous les produits. La décision prévoit simplement un calendrier et l'engagement que

le Directeur Général de l'OMC ou une personne qu'il aura nommée continuera à consulter les membres de l'OMC sur cette question. Ces consultations se poursuivront jusqu'en mai 2005 ; ensuite un rapport sera fait au Conseil Général de l'OMC. Celui-ci devra alors prendre une décision avant la fin du mois de juillet 2005.

Dans cette perspective, les membres d'OriGIn vont continuer à demander l'ouverture de véritables négociations sur l'extension de la protection de l'Article 23 de l'ADPIC à tous les produits. Ce doit être l'une des composantes de l'accord final du cycle de Doha. Pour ce faire, les producteurs d'IG mettront notamment en avant les effets positifs de la production d'IG sur le développement des communautés locales.

A propos de l'élaboration d'un registre multilatéral pour les vins et les spiritueux.

Dans leur décision d'août, les membres de l'OMC réaffirment leur intention de donner effet aux décisions qu'ils ont prises à Doha. L'une d'entre elles était d'élaborer un registre multilatéral pour les indications géographiques vins et spiritueux. Il est donc important que l'élaboration d'un tel registre fasse parti de l'accord final du Cycle de Doha.

Sur ce point, OriGIn continuera à soutenir la création d'un registre ayant des effets juridiques contraignants, tout en demandant que celui-ci soit ouvert à tous les produits IG, ce de manière non discriminatoire.

La protection des IG et les négociations sur l'agriculture.

Finalement, les membres de l'OMC ont aussi inclus une référence aux indications géographiques dans l'annexe sur l'agriculture de la décision du 1^{er} août. Les membres d'OriGIn sont heureux de noter que les membres de l'OMC considèrent la question des IG comme une « question présentant un intérêt » même si aucun accord n'a pu à ce jour être trouvé sur ce point.

Les indications géographiques sont un facteur important de développement ; c'est pourquoi elles doivent être protégées de manière adéquate. Le Cycle de Développement de Doha donne une occasion unique aux membres de l'OMC de montrer que les produits locaux, traditionnels et de qualité ont une place à prendre dans le cadre de la mondialisation des échanges.



Bâtiment de l'OMC à Genève

oriGIn

devient observateur permanent à l'OMPI!

OriGIn vient d'obtenir le statut d'observateur permanent auprès de l'Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Etablie par le traité de Stockholm de 1967, l'OMPI est l'agence des Nations Unies chargée de la promotion de la propriété intellectuelle. Les missions principales de l'OMPI sont de faciliter la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde, d'harmoniser les législations nationales et d'encourager la conclusion d'accords internationaux dans ce domaine.

L'OMPI administre d'une série d'accords internationaux qui traitent en partie ou totalement de la protection des indications géographiques, en particulier l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international. Par ailleurs, au sein de son Comité permanent sur les droits de marques, des dessins industriels et des IG, composé de représentants des Etats membres et des organisations intéressées, l'OMPI explore de nouvelles voies permettant de renforcer la protection internationale des IGs. Enfin, l'OMPI met en œuvre plusieurs programmes d'assistance technique sur les IG dans les pays en développement.

Les membres d'oriGIn accueillent favorablement cette nouvelle. Tous attendent de travailler en étroite collaboration avec l'OMPI sur la promotion des indications géographiques et sur le renforcement de leur protection à travers le monde. Pour plus de détails sur l'OMPI vous pouvez consulter le site suivant : www.wipo.org



Bâtiment de l'OMPI à Genève

oriGIn

participe à Terra Madre

Rencontre Slow Food

Du 20 au 23 octobre 2004, OriGIn a participé à *Terra Madre*, la rencontre mondiale entre producteurs et autres acteurs du secteur de l'agroalimentaire organisée à Turin, en Italie, par Slow Food. Fondée en 1986, l'organisation piémontaise Slow Food est un mouvement international dont le but principal consiste en la préservation des aliments régionaux et des petits producteurs face à la standardisation des goûts. L'organisation dirigée par son créateur Carlo Petrini, regroupe plus de 80 000 membres issus de plus de 100 pays. Pour plus d'informations sur Slow Food, vous pouvez visiter son site Internet : <http://www.slowfood.com>.

Terra Madre est un évènement qui a permis à plus de 1 000 producteurs et acteurs du secteur de l'agroalimentaire venant de plus de 120 pays de partager leur expérience et de confronter leurs points de vue

sur la culture alimentaire durable. 5 000 personnes ont participé à une série d'activités couvrant non seulement la production, mais aussi la distribution et la promotion de produits alimentaires de qualité.

La présence d'oriGIn à Terra Madre a confirmé que les IG sont un des éléments clefs dans la préservation de la nourriture de qualité et dans la promotion de méthodes de production durables qui récompensent l'ingéniosité des producteurs locaux.

Le 21 octobre, le Secrétaire Général d'oriGIn, David Thual, a participé à un atelier intitulé « Appellations d'origine et marques locales, moyens d'accroître la valeur locale ». Il a mis en avant les effets bénéfiques des IG sur les communautés locales d'un point de vue économique, social, culturel et environnemental. Les études menées par OriGIn montrent en effet que les IG créent de la valeur ajoutée et qu'elles sont des facteurs importants de développement. Contrairement aux marques, les IG ne peuvent pas être délocalisées puisque le produit est enraciné dans sa région d'origine. Cela permet aux producteurs locaux de jouir des bénéfices de leurs produits traditionnels de qualité. OriGIn a insisté sur le besoin d'une meilleure protection des IG pour permettre aux producteurs de lutter contre les usurpations de leurs noms et pour protéger les consommateurs contre les labels trompeurs.

A l'heure où les frontières nationales s'effacent, la

nourriture devient, de manière croissante, une marque d'identité. Les membres d'OrigIn considèrent que les produits locaux doivent être bien protégés au niveau international pour pouvoir tirer profit de la globalisation du commerce. Ceci est notre leitmotiv : la localisation dans la globalisation.

A travers sa participation à Terra Madre, OriGIn veut développer sa coopération avec Slow Food pour défendre ce en quoi les deux organisations croient fermement : l'avenir des produits traditionnels de qualité !

oriGIn

En Action

OriGIn informe sur les abus de nom d'IG sur le marché mexicain.

En septembre 2004, OriGIn a présenté une note d'information à PROFECO (Procuraduría Federal de Protección al Consumidor). Dans ce document, OriGIn y exprime les sérieuses préoccupations de ses membres concernant l'abus de noms d'IG sur le marché mexicain. Ceux-ci ont des effets dévastateurs sur la réputation des produits IG et des conséquences coûteuses pour les producteurs lorsqu'ils se battent contre ces usurpations.

OriGIn participe au séminaire UE-Chine

En juillet 2004, OriGIn a participé au séminaire conjoint UE-Chine sur les indications

géographiques organisé par la Commission européenne et par l'administration chinoise de supervision d'inspection de la qualité et de la quarantaine. Cette conférence a montré l'intérêt croissant qui existe en Chine, pour les IG.

OriGIn a fait une présentation démontrant la contribution des IG au développement durable ainsi que l'importance d'une meilleure protection des IG. La présentation a également mis en avant les éléments de comparaison entre les marques et le système sui generis pour la protection des IG.

OriGIn engage une action en vue d'une meilleure protection des IG dans le MERCOSUR

Le 14 septembre 2004, OriGIn a adressé une lettre à la Commission européenne, afin d'exprimer ses inquiétudes au sujet du règlement Mercosur de juin 2002 sur l'étiquetage des produits pré-emballés [Mercosur/CMC/Res. N° 21/02].

OriGIn considère que ce règlement viole l'article 22 des Accords sur les ADPIC qui exige de la part des membres de l'OMC de protéger les consommateurs contre toute usurpation et d'empêcher les pratiques de concurrence déloyale.

oriGIn

Calendrier

Quelques évènements auxquels OriGIn participera en 2005

- 24-25 janvier. Atelier organisé par la FAO, Rome (Italy)
- 7 – 8 avril. Atelier sur les indications géographiques, organisé par l'OMPI, Casablanca (Maroc)
- 20 - 22 avril. Symposium annuel de l'OMC 2005 : « L'OMC dix ans plus tard : problèmes globaux et solutions multilatérales », Genève (Suisse)
- 16 - 18 mai. Séminaire organisé par l'université du Missouri sur « les IG et le développement durable : explorer les connexions », St Louis, (USA)
- 13 - 16 juin. 3ème forum régional de l'office européen des brevets pour l'Afrique et le Moyen Orient : « la propriété intellectuelle : valorisation des systèmes de propriété intellectuelle de promotion de l'innovation et du développement durable », Dakar, (Sénégal)
- 26 septembre – 5 octobre. Assemblées des Etats Membres de l'OMPI, Genève (Suisse)
- Novembre. OriGIn Assemblée Générale, lieu et date à déterminer
- 13-18 décembre, sixième réunion ministérielle de l'OMC, Hong Kong (Chine)